

Bilan de l'ouverture des marchés de l'énergie

Observatoire des marchés de l'électricité et du gaz naturel (données au 31 décembre 2012)

MARCHES DE DETAIL

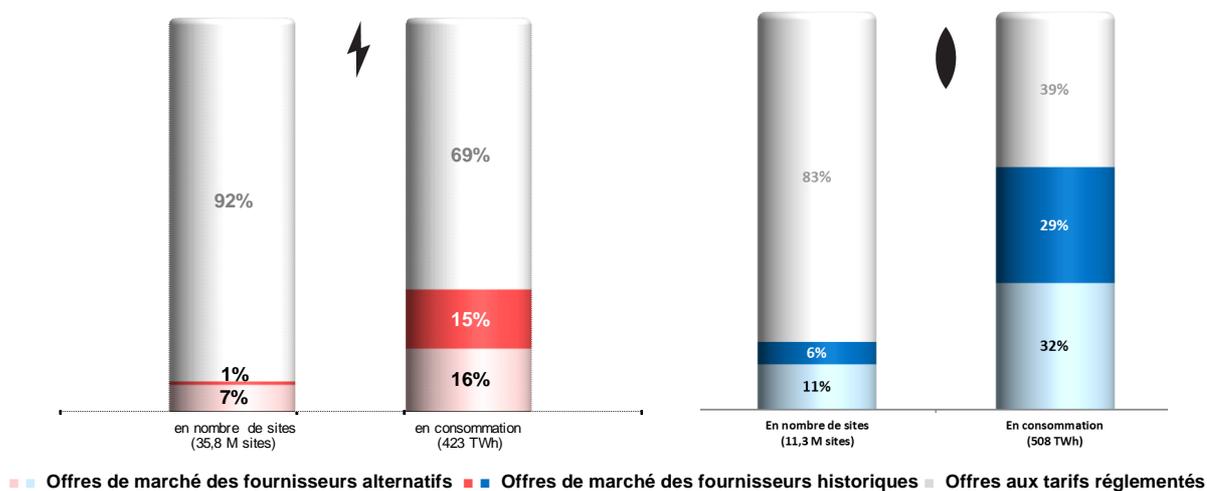
Les marchés de l'électricité restent dominés par les tarifs réglementés : au 31 décembre 2012, 92% des sites toutes catégories confondues soit 69% de la consommation sont aux tarifs réglementés en électricité.

Sur le marché du gaz naturel, au 31 décembre 2012, 83% des sites sont au tarif réglementé de vente, ce qui représente 39% de la consommation. Ainsi près des deux tiers de la consommation est fournie en offre de marché.

Sur le marché de l'électricité, pour un client moyen au tarif base 6 kVA consommant 2,4 MWh/an comme pour un client moyen au tarif heures pleines/heures creuses 9 kVA consommant 8,5 MWh/an, l'offre la moins chère proposée sur le marché est 4% inférieure au tarif réglementé de vente TTC.

Sur le marché du gaz naturel, l'offre la moins chère proposée à Paris d'une part à un client type consommant 17 MWh/an (usage chauffage au gaz) est inférieure de 10% au tarif réglementé de vente TTC.

Répartition des sites par type d'offres au 31 décembre 2012

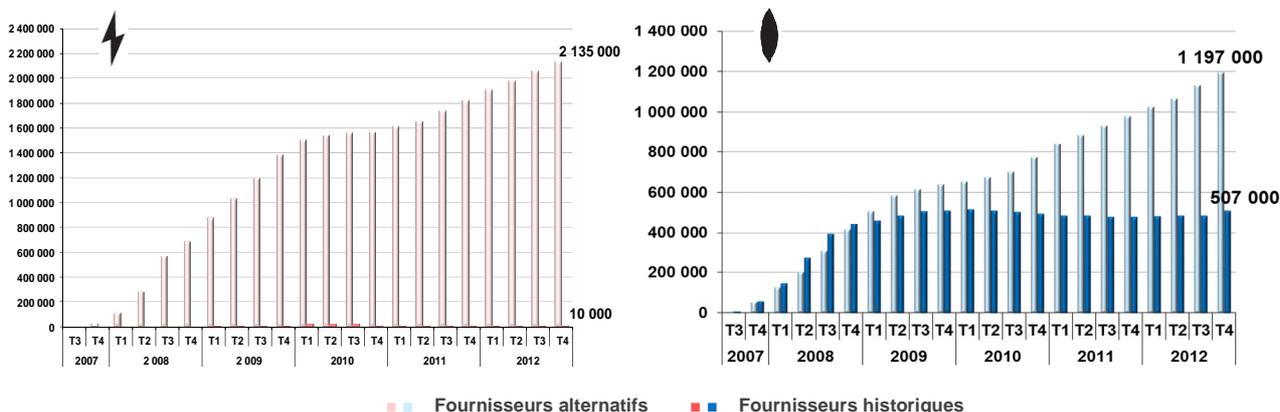


Clients résidentiels

En électricité, l'ouverture du marché se poursuit à un rythme plutôt stable avec 75 000 clients supplémentaires (soit +3,6%) en offre de marché à la fin du quatrième trimestre 2012, contre 79 000 au troisième trimestre 2012. En gaz naturel, elle s'accélère avec 87 000 clients supplémentaires en offre de marché (soit +5,4%) contre 64 000 au troisième trimestre 2012.

En électricité, 2,1 millions de sites sur un total de 30,8 millions sont en offre de marché, dont la quasi-totalité chez un fournisseur alternatif. En gaz naturel, 1,7 millions de sites sur un total de 10,6 millions sont en offre de marché, dont 1,2 millions chez un fournisseur alternatif.

Nombre de clients résidentiels en offre de marché

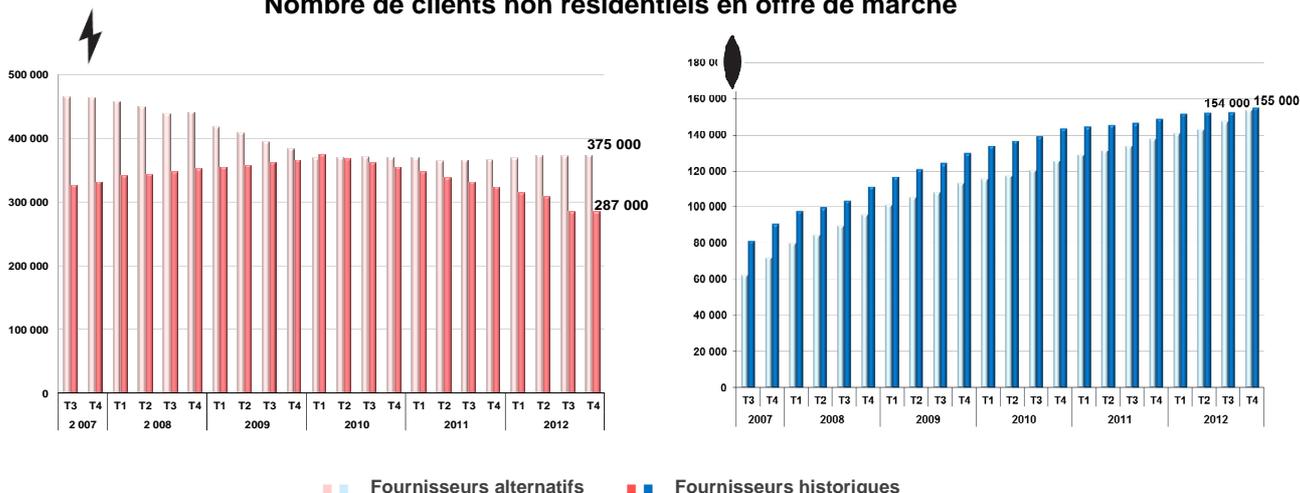


Clients non résidentiels

En électricité, on constate la quasi stabilité de l'ouverture avec 1000 clients supplémentaires en offre de marché à la fin du quatrième trimestre 2012. En gaz naturel, le rythme d'ouverture s'accélère : on enregistre 9 000 clients supplémentaires en offre de marché (soit +3,0%) à la fin du quatrième trimestre 2012 contre 4 500 au troisième trimestre 2012.

En électricité, 662 000 sites sur un total de 4,9 millions sont en offre de marché, dont 375 000 chez un fournisseur alternatif. En gaz naturel, 309 000 sites sur un total de 675 000 sont en offre de marché, dont 154 000 chez un fournisseur alternatif.

Nombre de clients non résidentiels en offre de marché



NB. En l'absence de la transmission par EDF de leurs données actualisées au 31 décembre 2012, les données concernant les petits clients non résidentiels d'EDF sont prises identiques à celles du 30 septembre 2012.

Les données présentées sont fournies par les gestionnaires de réseaux et les fournisseurs d'énergie et analysées par la CRE.

MARCHES DE GROS

Electricité

En électricité sur les marchés spots (*day-ahead* et *intra-journalier*), les volumes échangés ont augmenté par rapport au trimestre précédent (+35%) et par rapport au 4^{ème} trimestre 2011 (+15%). **Sur le marché à terme, les volumes échangés ont augmenté** de 56% par rapport au trimestre précédent pour atteindre 154 TWh, et de 20% par rapport au 4^{ème} trimestre 2011. L'augmentation des volumes concerne l'ensemble des maturités (hebdomadaires à annuelles), tout en étant plus prononcée pour les produits mensuels et annuels. L'augmentation des volumes est essentiellement due à une forte hausse de l'activité sur les plateformes de courtage qui concentrent l'essentiel des échanges pour les produits à terme, avec une hausse moins prononcée sur la bourse.

Les prix *day-ahead* en base cotés sur EPEX SPOT se sont établis à 46,5 €/MWh en moyenne, soit une hausse de 5% par rapport au trimestre précédent et de 9% par rapport au 4^{ème} trimestre 2011. **Le différentiel avec les prix allemands a fortement augmenté en moyenne trimestrielle**, les prix français base restant supérieurs aux prix allemands sur l'ensemble du trimestre sauf pendant quelques jours, notamment en décembre lors des prix horaires négatifs en Allemagne. **Les différentiels de prix avec l'Allemagne ont continué de se creuser sur les produits calendaires** qui ont évolué à la baisse en France (49,3 €/MWh en base) et en Allemagne (46,7 €/MWh en base).

Le taux de production moyen du parc nucléaire au 4^{ème} trimestre 2012 est en hausse et s'établit à 76,1% contre 73,3% en 2011 à la même période, ce qui s'explique par une plus grande disponibilité du parc nucléaire (82,4% en 2012 contre 78,0% en 2011 au 4^{ème} trimestre). **Le niveau des stocks hydrauliques a augmenté atteignant fin décembre 71%** (contre 69% début octobre). **Les importations est également en hausse par rapport au trimestre précédent** malgré la hausse de la disponibilité du parc nucléaire français, du fait de la forte hausse de la consommation et des exports. Le solde net exportateur se situe à 12,7 TWh, en hausse de 17% par rapport au 3^{ème} trimestre 2012.

Gaz naturel

Sur le marché de gros du gaz en France, les volumes négociés sont en augmentation de 20% par rapport au trimestre précédent mais régressent de 12% par rapport au quatrième trimestre 2011. Le bilan de l'année 2012 affiche un recul important des volumes négociés sur le marché à terme (-30%). Au cours du 4^{ème} trimestre 2012, 61 TWh ont été échangés sur le marché à terme, soit une hausse de 26% par rapport au trimestre précédent et un recul de 14% par rapport à la même période en 2011. Sur le spot, les volumes échangés ont totalisé 31 TWh au 4^{ème} trimestre 2012, soit une hausse de 8% par rapport au trimestre précédent et une baisse de 7% par rapport au 4^{ème} trimestre 2011.

Le prix des produits *day-ahead* au PEG Nord s'est établi en moyenne à 27,2 €/MWh, soit une hausse de 9% par rapport au trimestre précédent et de 16% par rapport au 4^{ème} trimestre 2011. L'évolution des prix *day-ahead* a été similaire sur l'ensemble des places de marché européennes, avec toutefois un prix légèrement plus élevé sur le NBP. Concernant les produits à terme, les prix ont augmenté en moyenne de 3% par rapport au trimestre précédent et de 10% par rapport au 4^{ème} trimestre 2011.

L'écart de prix *day-ahead* entre le PEG Nord et le PEG Sud a diminué de 82% durant le 4^{ème} trimestre 2012, affichant une moyenne de 0,5 €/MWh contre 2,8 €/MWh au cours du trimestre précédent. L'écart le plus important du trimestre a été constaté le 29 octobre (2,8 €/MWh). Ce dernier était essentiellement dû à une baisse des températures et au recours limités aux stockages en zone sud du fait des contraintes de remplissage.

Pour rappel, suite aux différentiels de prix spot très élevés entre les PEG Nord et Sud constatés au cours de l'été 2012, **la CRE a ouvert une enquête sur les conditions de formation des prix au Sud de la France**¹.

¹ Communiqué de presse du 27 juillet 2012 : <http://www.cre.fr/documents/presse/communiques-de-presse/la-cre-ouvre-une-enquete-sur-les-prix-de-marche-du-gaz-au-sud-de-la-france/consulter-le-communique-de-presse>

Définitions

Depuis l'ouverture du marché pour l'ensemble des consommateurs le 1^{er} juillet 2007, les clients peuvent souscrire au choix à deux types d'offre :

- Les contrats aux tarifs réglementés de vente: tarifs réglementés de vente proposés uniquement par les fournisseurs historiques sur leurs territoires respectifs.
- Les contrats en offre de marché, proposés par les fournisseurs historiques et par les fournisseurs alternatifs, qui en déterminent librement les prix.

Le marché se divise en deux segments de clientèle :

- Les clients résidentiels, qui sont les sites de consommation des clients particuliers.

Les clients non résidentiels, qui regroupent tous les autres clients : professionnels, grands sites industriels, administrations, etc.

Installée le 24 mars 2000, la Commission de régulation de l'énergie (CRE) est une autorité administrative indépendante. Elle concourt, au bénéfice des consommateurs finals, au bon fonctionnement des marchés de l'électricité et du gaz naturel. Elle veille à l'absence de toute discrimination, subvention croisée ou entrave à la concurrence.

Contacts presse :

Anne MONTEIL : 01 44 50 41 77 – anne.monteil@cre.fr

Cécile CASADEI : 01 44 50 89 16 – cecilecasadei@cre.fr